Observations sur quelques Saturniens recueillis au Venezuela par M. Grisol,

par M. E.-L. Bouvier.

Durant son long séjour au Venezuela, M. Mayeul Grisol a recueilli et rapporté au Muséum des collections entomologiques importantes parmi lesquelles se trouvent quelques espèces de Papillons saturniens.

En raison de leur intérêt, j'ai cru devoir consacrer à ces espèces la petite étude suivante.

Famille des **CERATOCAMPIDÉS.**

Genre **Eacles.**

E. imperialis var. **approximans** nov. : coloration des parties foncées d'un brun à reflet brillant rougeâtre comme dans la var. *cacicus,* les ailes antérieures un peu falquées avec l'apex subaigu et le bord externe concave comme dans cette dernière forme. S'en distingue : 1° par la réduction, sur les ailes antérieures, des deux taches discales qui sont petites, égales et très largement séparées; 2° par la disparition presque complète de la tache discale des ailes postérieures; 3° par l'atténuation remarquable de la ligne extradiscale de ces ailes qui est étroite, onduleuse et s'étend seulement sur les deux tiers postérieurs de l'aile. Les petites taches semées sur les deux ailes sont noirâtres au moins autant que dans la var. *opaca;* la bande médiane jaune du mésothorax est étroite.

Un ♂ très frais recueilli à Guyabal, État de Guarico, en juillet 1921.

Genre **Citheronia.**

C. lacoon Cram. : 1 ♂ et 1 ♀ de Guyabal, capturés en avril 1921. Bien qu'en assez médiocre état, ces exemplaires se rapportent manifestement à la var. *lobesis,* décrite par W. Rothschild de Costa-Rica, et caractérisés comme elle par la réduction extrême, sauf dans la région antérieure, de la bande jaune qui traverse l'aile, ainsi que par l'isolement de l'aire discale jaune; la collection du Muséum ne renferme aucun ♂ qui présente ces caractères, mais on y trouve plusieurs femelles établissant le passage entre cette forme et la normale.

Genre **Adelocephala.**

A. Agenor sp. nov. (fig. 1). — ♀ Un peu moins grande que la ♀ d'*A. Cadmus;* même forme générale des ailes, sauf toutefois en ce qui concerne le bord externe des ailes antérieures qui est légèrement concave au-dessous de l'apex aigu, ensuite fortement et régulièrement convexe. Le corps tout entier et les antennes café au lait pâle; pattes brun rose. Les ailes antérieures d'un jaune terreux légèrement rougeâtre en dehors, semé partout d'écailles noires isolées très éparses, un peu plus nombreuses sur les nervures qui, d'ailleurs, apparaissent en noir aux points où elles sont frottées; les deux lignes roux foncé, l'antémédiane convexe en dehors dans la cellule, droite ensuite jusqu'au voisinage du bord postérieur où elle s'atténue pour se rencontrer avec l'extradiscale qui commence loin de l'apex (à un quart environ de la longueur de l'aile), s'infléchit un peu en dehors, puis se continue directement en arrière et finalement s'atténue pour se fusionner avec l'antémédiane; tache discale à peine sensible, occupant la place de la nervure transverse, indiquée sur l'aile gauche par une vague ligne un peu plus foncée. Les ailes postérieures d'un jaune terreux plus clair, sauf une aire triangulaire rose-rouge comprise entre la nervure médiane, la deuxième cubitale et une large bande un peu convexe située entre ces nervures un peu après le milieu de l'aile; cette bande assez large, plus rouge que le reste, abstraction faite de la tache discale qui est transversalement ovale, d'un rouge presque noir qui devient franchement rouge sur les bords. Face inférieure des deux ailes jaunâtre clair, un peu rosé en dehors; aux ailes antérieures une bande rectangulaire brun noirâtre sur la nervure transverse; du rose en avant et en arrière de la nervure cubitale qui est elle-même d'un rose plus foncé, une bande extradiscale droite, très oblique, un peu rose en arrière, progressivement plus large et roussâtre en avant; pas de tache discale aux ailes postérieures qui présentent en dehors de la cellule une bande jaune roux très large, à bords parallèles effacés en arrière. Les écailles noires éparses sont plus nombreuses aux ailes postérieures qu'aux ailes antérieures, au contraire de ce que l'on observe du côté dorsal. — Envergure : 91 millimètres.

Bel exemplaire, capturé à Arichuna, État d'Apure, en septembre 1918.

A propinqua sp. nov. (fig. 4). — ♀ Pour la taille et la forme, absolument semblable à l'espèce précédente; coloration du corps et des appendices, identique, mais d'un gris foncé vaguement rosé. Ailes ant. gris-brun légèrement rosé, avec un semis de taches formées par des groupes d'écailles; les deux lignes brunâtres, l'antémédiane droite, très atténuée en arrière, où elle est fort éloignée de l'extradiscale qui est bien plus étroite que dans

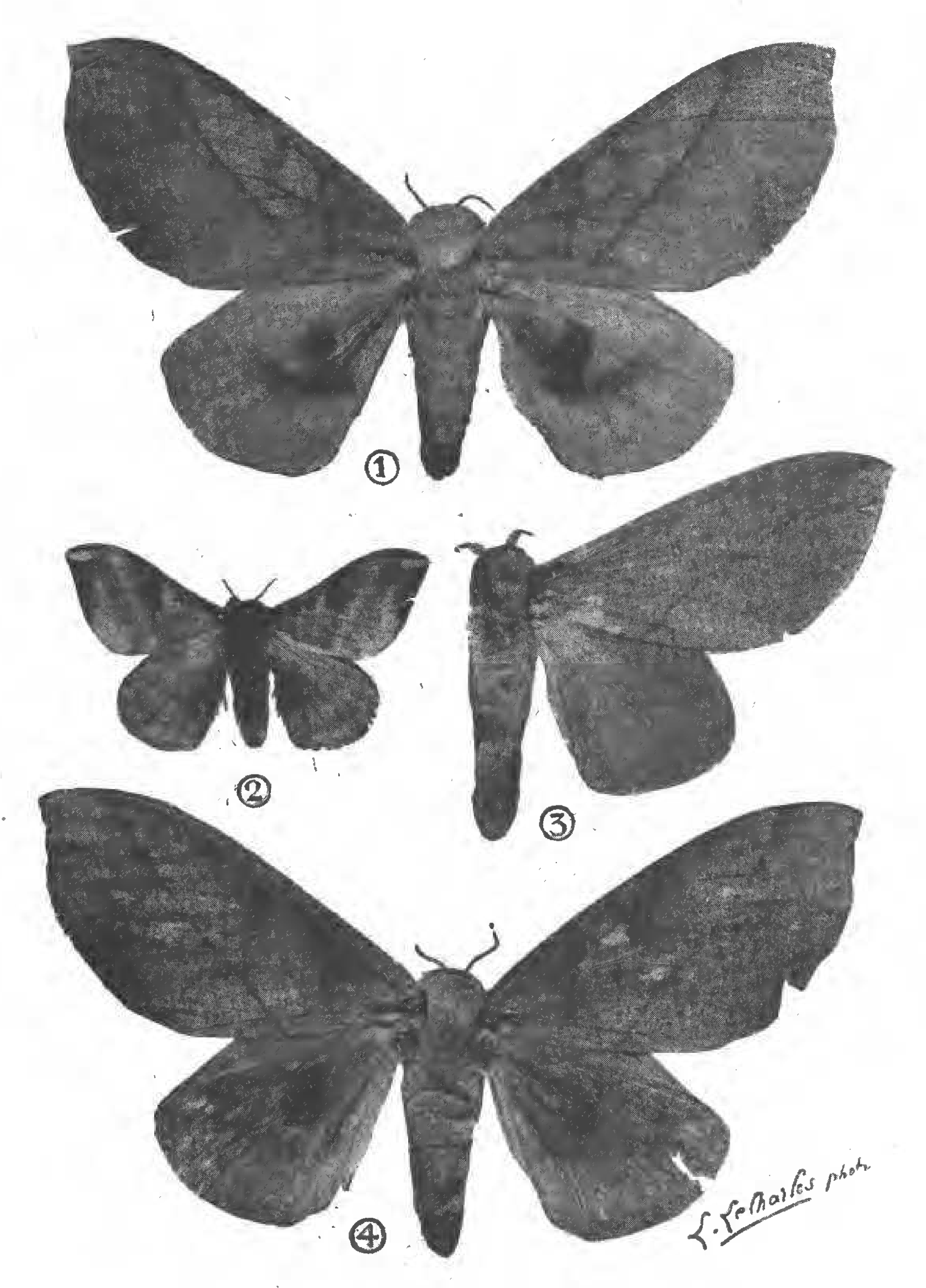


Fig. 1, *Adelocephala Agenor.* — Fig. 2, *Hylesia Grisoli.*
Fig. 3, *Adelocephala marginata.* — Fig. 4, *Adelocephala propinqua.*

l'espèce précédente; moins rectiligne en arrière, moins infléchie en avant; tache discale également brunâtre, vague, transverse comme la nervure discale qu'elle accompagne. Ailes postérieures un peu plus claires et beaucoup moins tachetées; leur disque rouge entre la radiale, la cubitale, et jusqu'au quart externe où la teinte se perd en dehors d'une bande extra-discale très oblique, mal limitée, où le rouge est un peu plus vif; au centre du disque, une grande tache un peu quadrilatère, d'un noir d'encre passant au brun roux sur les bords. La face inférieure ressemble tout à fait à celle de l'espèce précédente, mais la couleur fondamentale est la même qu'à la face supérieure, un peu plus rose, et avec les taches noires également nombreuses sur les deux ailes. Envergure : 97 millimètres.

Antimano, janvier 1914.

Bien que cette espèce semble différer beaucoup de la précédente par les lignes non confluentes de ses ailes antérieures, la marque discale noire et la zone rouge plus étendue de ses ailes postérieures, en outre par ses mouchetures noires qui ne sont plus faites d'une écaille isolée, il est probable que l'on trouvera des passages entre ces deux formes; en tout cas il n'est pas douteux qu'elles appartiennent à un même type d'*Adelocephala* bien nettement caractérisé par la forme des ailes antérieures.

Famille des **SATURNIIDÉS**.

Genre **Arsenura**.

A. armida Cram. : 2 ♂ et 3 ♀ pris en juin, à la lumière électrique, à Maracay, État d'Aragua. Beaux exemplaires.

Genre **Rothschildia**.

R. bolivar Maass. et W. : un ♂ de Guyabal, État de Guarico; avril 1922. Ton général, châtain clair.

R. hesperus L. : un ♂ d'Arichuna, État d'Apure; septembre 1916. Ton châtain brun comme dans la var. *andensis*, mais l'aire dentée contiguë extérieurement à la bande extradiscale, peu nette, formée surtout d'écailles blanches et noires, presque sans teinte rose.

R. Jacobeæ Walk. : un ♂ de Guyabal, très typique; mai 1918.

Genre **Ormiscodes**.

O. nora Druce : un ♂ et deux ♀ recueillis à Guayabal en mai-juin. Ces exemplaires sont très beaux, le mâle entre autres qui mesure 82 millimètres

d'envergure, contre 114 pour les femelles. Il se distingue d'ailleurs de ces dernières par sa teinte générale plus vive, surtout dans la bande médiane des ailes antérieures où prédominent les poils d'un jaune verdâtre. Cette espèce fut décrite par Druce d'après des exemplaires femelles capturés au volcan de Chiriqui, à Panama.

Genre **Molippa.**

M. sabina Walker : une ♀ de Caucagua, prise en novembre 1922; l'exemplaire est frotté, sans plage foncée au bord interne basal des ailes postérieures. Mais ce caractère et bien d'autres sont très variables dans cette espèce, si j'en juge d'après une série de huit exemplaires qui se trouve au Muséum. Il s'en faut que l'espèce soit exclusivement brésilienne; dans la série à laquelle je fais allusion, il y a des exemplaires très normaux de Guatemala et du Mexique.

Genre **Automeris.**

A. tridens H. Schäff. : deux ♂ de San Francisco de Yares, État de Miranda. Exemplaires très typiques tout à fait semblables à un ♂ rapporté de Curityba, au Brésil, par M. Lombard. Cette espèce a été décrite du Brésil, mais si j'en juge d'après les matériaux du Muséum, elle est plutôt rare dans cette région, tandis qu'elle abonde au Venezuela, au Costa-Rica et un peu moins au Mexique; nous en avons un exemplaire du Guatemala (M. René Guérin). La ♀ est assez différente du ♂. Je crois que l'*A. Moloneyi* Druce, et vraisemblablement aussi l'*A. rubrescens* Walk., doivent être identifiés avec cette espèce; si cette hypothèse est vraie pour le *rubrescens*, c'est ce dernier nom qui devra être attribué à l'espèce.

A. Nausica Cram. : 2 ♂ de Caucagua, État de Miranda. Leurs ailes antérieures d'un jaune verdâtre net dans la région de la bande extradiscale, la tache pupillaire blanche du centre des ocelles est presque imperceptible; 1 ♀ d'Arichuna, État d'Apure.

A. Liberia Cram. : 1 ♂ de Caucagua.

A. *aff.* illustris Walk : 1 ♀ de Guayabal, État de Guarico. Cet exemplaire est beaucoup moins grand (envergure, 9 centimètres) que les femelles typiques d'*illustris*, et toutes les parties de son corps et de ses ailes sont bien plus pâles; la tache discale noire de la face ventrale des ailes antérieures est moins vive et moins étendue.

A. junonia Walk. : 2 ♂ de l'État d'Apure, l'un de San Fernando, capturé en avril, l'autre d'Arichuna, pris en mai. Tous deux ont le disque des ailes postérieures rouge brique pâle débordant largement en dehors la ligne

extradiscale onduleuse, le centre de l'ocelle est gris un peu rose, la pupille noire barrée de blanc; sur la face inférieure, l'ocelle des ailes postérieures est un point blanc très peu marginé de grisâtre. Le corps, les ailes antérieures et le bord externe des ailes postérieures du second exemplaire sont jaunes; dans le second exemplaire, le corps et la plus grande partie des ailes antérieures sont jaunâtre brun, mais le jaune réapparaît toujours au bord externe.

A. Janus Cram. : 2 ♂ de Caucagua 1 ♂ et 1 ♀ de Caracas. La ♀ est remarquable par son envergure qui atteint 133 millimètres, taille qui est dépassée de 2 millimètres par un autre ♂ provenant également du Venezuela (collection Sallé, 1894) et qu'égale presque (129 millim.) un ♂ recueilli par M. Génin au Mexique (Orizaba). Dans la collection offerte au Muséum par les frères L. et J. de Joannis, on trouve une ♀ vénézuélienne qui ne mesure pas plus de 90 millimètres.

Genre **Hylesia.**

H. Grisoli nov. sp. (fig. 2). — ♂ Très voisin de *Schausi* Dyar dont le ♂ supposé est figuré par Cockerell dans Packard, *Mem. Ac. Sc. Washington*, vol. XII, pl. 82, fig. 11. Présente la même teinte gris lilacé, très apparente surtout aux bandes claires des deux ailes; même forme des deux ailes, même tache apicale claire à l'apex des ailes antérieures, même tache discale noirâtre nuageuse au centre de ces ailes, même absence de tache aux ailes postérieures. Se distingue surtout : 1° par la réduction de la ligne antémédiane des ailes antérieures qui est droite, peu accentuée; 2° par la disposition de la ligne extra-discale qui est large, nette, un peu élargie et infléchie en dedans juste au bout costal et qui converge peu en arrière vers la ligne antémédiane; 3° par le développement de la tache gris noirâtre marginale située dans la moitié supérieure du bord externe, tache qui interrompt presque tout à fait les communications de la bande onduleuse submarginale claire avec la tache claire apicale; 4° par l'absence de zone plus foncée au bord interne de la ligne extradiscale; 5° par la présence d'une grande tache claire contre le bord antérieur de la tache discale. Tête, thorax et partie antérieure de l'abdomen, brun clair cendré, du côté dorsal; le reste du dos, toute la face ventrale de l'abdomen et une partie des côtés de la poitrine, jaunâtre roux; les pattes et le reste du thorax, brun cendré; antennes à peu près de la couleur de l'abdomen. Envergure, 43 millimètres.

Un ♂ très frais recueilli à Caucagua, État de Miranda, novembre 1922. Un ♂ légèrement plus clair a été donné au Muséum par M. J. de Joannis; il provient de Saint-Laurent-du-Maroni (Guyane française).

Cette espèce est également voisine du *Bouvereti* Dognin dont elle se distingue aisément par la coloration ocre de l'abdomen, l'aire marginale et la

tache apicale claire très accentuée; il y a aussi une grande tache claire contre le bord antérieur de la tache discale.

A cette étude j'ajoute la note suivante, relative à un Adélocéphale de la Guyane.

Adelocephala marginata sp. nov. (fig. 3). — ♂ Par la forme des ailes, ressemble à *Jason* Boisd., mais le bord externe des antennes plus convexe, et celui des postérieures subtronqué. Couleur ocre rouge, d'un ton vif sur la tête et le thorax, et sur les ailes antérieures jusqu'à la ligne extradiscale, voilé de rose en dehors de cette ligne; les ailes postérieures ocre rouge légèrement violacé, l'abdomen tout entier, la face ventrale et les pattes gris rose, les antennes testacées. Sur le thorax, en avant, deux lignes brun-noir convergent en arrière, formées par les bords des épaulettes. Les deux lignes des ailes antérieures de couleur brun-noir, l'antémédiane presque droite, un peu oblique vers la base d'avant en arrière, l'extradiscale également à peu près droite, commençant un peu avant l'apex et se terminant au bord interne, entre la ligne précédente et le niveau où se trouve la tache discale; cette dernière en petit point blanc marginé de rougeâtre noir qui se prolonge vaguement en dessus, suivant la nervure transverse, jusqu'à la radiale. Un semis de petites taches noires sur toute la face dorsale de l'aile, en dehors de la ligne antémédiane. Marge d'un noir fumeux, très accentué en arrière. Ailes postérieures sans autre ornement que leur ligne extradiscale, qui est d'un rouge noirâtre, et qui se réduit à sa moitié antérieure où elle a la forme d'un angle obtus à sommet dirigé en dehors; marge crème tranchant fortement sur le fond. Face inférieure des deux ailes gris rosé, tirant vers le brun en avant et en dehors aux ailes antérieures, en avant aux ailes postérieures; dans ces parties foncées, les taches noires sont particulièrement nombreuses; la raie extradiscale indiquée dans les deux ailes, moins nette pourtant qu'en dessus. Marque discale des ailes antérieures représentée par deux très petits points noirs, un à chaque bout de la nervure discale. Euvergure, 90 millimètres.

Un ♂ provenant de Saint-Laurent, Guyane française (Coll. Philippon).